

RESSOURCES HUMAINES

Auchan, site pilote pour la VAE dans le Châtillonnais

Formation. Quatre salariés de la grande enseigne de distribution ont obtenu leur CAP par le biais de la validation des acquis de l'expérience, dans le cadre d'une procédure pilotée par la maison de l'emploi avec l'appui du dispositif académique de validation des acquis.



La question de l'emploi et de la formation est, depuis les débuts du projet d'implantation, un souci partagé par les responsables de la société Schiever d'Avallon, qui gère l'hypermarché Auchan de Châtillon-sur-Seine, et les pouvoirs publics. En 2007, le service public de l'emploi, composé de la direction du travail, de l'ANPE, de l'Assedic et de l'Alfa (Association pour la formation professionnelle des adultes), avait accompagné la centaine de recrutements nécessaires à l'ouverture de ce magasin de 5.000 mètres carrés. Dès l'année suivante, après une rencontre avec le sous-préfet de Montbard, le magasin est choisi comme site pilote du réseau Auchan pour la validation des acquis de l'expérience (VAE). Deux ans plus tard, les résultats sont là : quatre salariés du grand magasin ont obtenu, le 26 février dernier, leur CAP par ce biais. Le diplôme leur a été accordé par le dispositif académique à la validation des acquis (Dava), service du rectorat d'académie chargé de délivrer les diplômes mais également d'accompagner les acteurs tout au long de la démarche.

La VAE est une procédure qui permet à un salarié, à un demandeur d'emploi ou à un agent public ayant au moins trois ans d'expérience d'obtenir un diplôme, de niveau V à



Le dispositif a débuté en 2008, quand la solution de la VAE a été présentée à la direction de l'entreprise et aux salariés...

niveau III, sans suivre une formation mais simplement en valorisant ses compétences. Elle est le fruit d'une démarche collective, élaborée, à l'échelle de l'entreprise, en collaboration avec un organisme certificateur (le Dava pour les diplômes du minis-

tère de l'Education nationale, l'Alfa pour ceux relevant du ministère du Travail). Chez Auchan comme dans l'ensemble des organisations où est mise en place une VAE (lire notre article sur la VAE à la prison de Varennes-Grand dans notre numéro 4177),

le processus commence par une réunion d'information, suivie d'une étude des demandes des candidats ; l'organisme accompagnateur aide ensuite les candidats à monter leur dossier, et le diplôme est remis après examen du dossier par un jury. Le

financement de la VAE est pris en charge dans le cadre du congé individuel pour VAE (à raison de 24 heures de formation par an), ou, pour les demandeurs d'emploi, par l'Etat, le conseil régional et Pôle emploi.

UN FINANCEMENT DE L'OPCA

En l'occurrence, à Châtillon-sur-Seine, où l'action de VAE a été animée par la maison de l'emploi et de la formation de Haute Côte-d'Or qui joue le rôle d'interlocuteur des pouvoirs publics avec l'entreprise, l'opération a débuté par une réunion d'information de la direction d'Auchan le 13 mai 2008. Rapidement suivie, le 9 septembre, par une réunion d'information au personnel du magasin. Les candidats à la VAE ont été reçus en entretiens individuels pendant l'automne, tandis qu'un comité de suivi mensuel était mis en place. Les candidats retenus ont été suivis pour le montage de leur dossier dès le mois de janvier 2009. L'organisme paritaire collecteur agréé (Opac) d'Auchan, Forco, a financé les heures d'accompagnement à raison de 1.440 euros par salarié. Le dispositif élaboré par la maison de l'emploi prévoit même un suivi des diplômés après la validation. Il constitue une première sur ce territoire du Nord Côte-d'Or, voué à être reproduit dans d'autres entreprises.

PATRICE BOUILLOT

Emploi. Elles ont signé une convention destinée à faciliter la recherche d'un premier emploi aux jeunes diplômés.

L'université et l'Apec renforcent leur coopération



La convention signée le 21 avril à la maison de l'université de Bourgogne sur le campus de Dijon vise à permettre le développement d'actions pour aider les étudiants à mieux s'orienter dans le marché de l'emploi. Elle doit contribuer à favoriser l'accès des jeunes diplômés au monde du travail à travers des modules d'initiation et de formation. L'Association pour l'emploi des cadres (Apec) participera aux forums métiers pour

encourager les relations entre l'entreprise et les étudiants, et proposera aux enseignants des informations sur l'actualité du marché de l'emploi. Des outils d'information et des ressources documentaires dédiées à l'entreprise et au marché de l'emploi seront mis à la disposition des étudiants. Grâce à cette convention, les jeunes diplômés acquerront des compétences pour mieux chercher un premier emploi - initiative bienvenue dans le contexte économique actuel.

La convention conforte et renforce le partenariat entre l'université de Bourgogne et l'Apec. « En s'engageant aux côtés des équipes pédagogiques des universités, l'Apec souhaite faire bénéficier l'université de son expérience, de ses relations avec les entreprises, et mettre ses savoir-faire au service de ses étudiants, explique Jacky Chatelain, directeur général de l'Apec. Cet engagement est d'autant plus important que le développement des entreprises repose largement sur la qualité des formations universitaires. »

Depuis de nombreuses années, l'université de Bourgogne s'est engagée dans la préparation de ses étudiants au monde du travail par le biais de multiples actions, comme la création, en 2007, d'une plateforme d'insertion professionnelle et d'un observatoire de l'étudiant. L'université, qui accueille près de 27.000 étudiants dans 22 composantes (UFR, instituts ou écoles), délivre 450 diplômes différents ; elle décerne 11.000 diplômes chaque année.

L'Apec, site leader de l'emploi cadre en France, est présent dans toute la France avec 46 centres. Sa mission consiste à analyser et à anticiper les grandes tendances du marché de l'emploi, à accompagner les entreprises dans leurs recrutements de cadres et à conseiller les cadres dans la gestion de leur évolution professionnelle. Aujourd'hui, 45.000 entreprises et 700.000 cadres utilisent les services de l'Apec.

GUIOMAR FERNANDEZ